



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-INT.065

Déposé le : 21.11.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Un mort sans importance dans un foyer de l'EVAM ?

Texte déposé

Le quotidien *Le Courrier* a révélé récemment qu'un migrant était décédé début septembre, seul dans sa chambre, au foyer Lausanne-Chablais de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), situé à Malley. Le corps a été découvert deux ou trois jours après sa mort. Personne ne s'était rendu compte de ce décès. Agé de 47 ans, cette personne ne présentait, semble-t-il, pas de problème de santé particulier. Les circonstances de ce décès mettent en évidence que, dans la vie comme dans la mort, les migrants qui fuient misère, guerre et violences dans leur pays d'origine ne sont pas considérés comme des êtres humains à part entière.

Les député-e-s soussigné-e-s posent les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Est-il exact que le décès de cette personne n'a été découvert que deux ou trois jours après sa mort et quelles sont les causes de ce décès ?
2. Est-il exact que dans le foyer Lausanne-Chablais de l'EVAM un contrôle des chambres est effectué systématiquement chaque soir ? Qui effectue ce contrôle et comment ? Le personnel est-il formé spécifiquement pour cette tâche ?
3. Pourquoi aucun surveillant ne s'est-il rendu compte, lors d'un tel contrôle, de ce décès ?
4. Pourquoi l'Etat de Vaud, respectivement l'EVAM, n'a pas rendu public ce fait tragique ?
5. Les autres résidents du foyer ayant été fortement choqués par ce décès et l'odeur de mort qui hantait les couloirs, pourquoi l'EVAM n'a-t-elle pas mis en place, immédiatement après la découverte du corps, un soutien psychologique pour ces personnes ?
6. L'EVAM a-t-elle pris contact avec la famille dans le pays d'origine et a-t-elle contribué à la prise en charge les frais de rapatriement du corps ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Jean-Michel Dolivo

Signature :

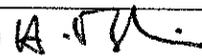
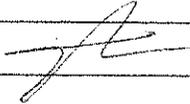
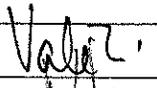
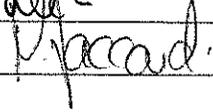
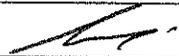
Jean-Michel Dolivo

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Aminian Taraneh 	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Serge	Chevalley Christine	Epars Olivier 
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoz Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Cantone Fabienne
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Crottaz Brigitte	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Germain Philippe
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre 	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien 	Desarzens Eliane	Giardon Jean-Claude 
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Devaud Grégory	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Gross Florence
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Guignard Pierre
Cardinaux François	Donzé Manuel 	Induni Valérie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ruch Daniel
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc <i>J. Nicolet</i>	Ryf Monique <i>M. Ryf</i>
Keller Vincent <i>[Signature]</i>	Paccaud Yves	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schwaar Valérie <i>[Signature]</i>
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan <i>[Signature]</i>	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore <i>[Signature]</i>	Stürner Felix <i>[Signature]</i>
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Tafelmacher Pauline <i>P. Tafelmacher</i>
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trollet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezzo Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuilleumier Marc <i>[Signature]</i>
Mischler Maurice <i>[Signature]</i>	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zwahlen Pierre <i>[Signature]</i>